

Souscription

A remplir par l'employeur

1. Employeur

Société

Rue / n°

NPA / localité

2. Courtier

Courtier/intermédiaire

(joindre le mandat du courtier)

Rue / n°

NPA / localité

3. Accès ProfondConnect

Nous consentons à utiliser le portail d'entreprise ProfondConnect. Nous avons lu les conditions d'utilisation ci-jointes de ProfondConnect et nous confirmons être d'accord.

Nous confirmons en outre que la personne mentionnée ci-après est autorisée à communiquer des modifications concernant l'effectif du personnel à Profond.

3.1 Principal interlocuteur chez l'employeur

Cette personne reçoit automatiquement le code d'activation afin de s'inscrire au portail d'entreprise ProfondConnect. Elle peut ensuite ajouter, supprimer ou désactiver elle-même d'autres utilisateurs.

Nom / prénom

Fonction

E-mail

Numéro direct

3.2 Accès au portail d'entreprise ProfondConnect par le courtier

Vous pouvez accorder l'accès au portail d'entreprise ProfondConnect à l'interlocuteur principal de votre courtier. Votre agent peut ainsi consulter les données de ProfondConnect et procéder à des ajustements pour vous. Voulez-vous accorder cette (ces) autorisation(s) à votre courtier ?

☐ Oui, nous souhaitons accorder l'accès suivant à notre courtier :

- ☐ Gestion des assurés (p. ex. changement d'adresse ou de salaire, déclaration de congés non payés, départ à la retraite, incapacité de travail, etc.)
- ☐ Factures et justificatifs de paiement (p. ex. consulter factures et justificatifs de paiement)
- ☐ Administration des utilisateurs (saisie, suppression et verrouillage des utilisateurs, y compris adaptation des droits d'accès) y compris la gestion des assurés aussi bien que les factures et les justificatifs de paiement

☐ Non, nous effectuons toutes les tâches de manière autonome et ne souhaitons pas que notre courtier ait accès au portail d'entreprise ProfondConnect.

4. Assureur précédent

Avez-vous un assureur précédent ?

☐ Oui Si oui, veuillez passer au point 4.1

☐ Non Si non, pour quelle raison ?

☐ Nouvelle entreprise

☐ Aucune obligation LPP

4.1 Solution de prévoyance actuelle

Assureur / fondation

Numéro de contrat

Expiration du contrat

Contrat résilié au

Interlocuteur auprès de l'institution de prévoyance précédente :

Nom / prénom

E-mail

4.2 Autres solutions de prévoyance

Après votre affiliation à Profond, bénéficiez-vous d'autres solutions de prévoyance auprès d'autres institutions de prévoyance ?

- ☐ Non
- ☐ Oui, il s'agit d'une prévoyance complémentaire (régime surobligatoire)
- ☐ Oui, il s'agit d'une prévoyance de base (régime obligatoire)

5. a) Assurance collective d'indemnité journalière en cas de maladie

Existe-t-il une assurance collective d'indemnité journalière en cas de maladie avec une couverture d'au moins 80 % du salaire annuel assuré, pendant 720 jours avec une couverture intégrale (coordonnée selon la LPP) ?

- ☐ Non
- ☐ Oui

Si oui, indiquez auprès de quelle société :

Compagnie d'assurance _____

N° de police _____

5. b) Assurance-accidents

Auprès de quelle compagnie l'assurance-accidents a-t-elle été conclue :

Compagnie d'assurance _____

N° de police _____

6. Cas d'incapacité de travail en suspens

Des cas d'incapacité de travail d'une durée relativement longue (> 6 mois) sont-ils en suspens ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, indiquez-nous combien : _____

Confirmation

Par la signature, nous confirmons l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies et acceptons les conditions d'utilisation du portail d'entreprise ProfondConnect ci-jointes.

Lieu, date

Signature(s) (collectives) autorisée(s) conformément
au registre du commerce



Documents

Veillez joindre le mandat de courtier si vous ne l'avez pas déjà déposé.

Conditions d'utilisation ProfondConnect

Préambule

ProfondConnect est une plateforme numérique. L'employeur et Profond utilisent ProfondConnect pour transmettre des messages électroniques de tous types et mettre en œuvre la prévoyance professionnelle.

Les droits et obligations de l'employeur et de Profond sont régis par la convention d'affiliation, les règlements de Profond et les arrêtés relatifs à la prévoyance professionnelle.

Les présentes conditions d'utilisation régissent les exigences, droits et obligations que les entreprises affiliées doivent respecter lors de l'utilisation de ProfondConnect.

Champ d'application

Les fonctions suivantes sont notamment à la disposition de l'employeur au sein de ProfondConnect :

- Recevoir/lire des communications de Profond (y compris les factures, entre autres)
- Générer des évaluations de cotisations
- Procéder à des modifications de salaire en cours d'année (effectif total)
- Transmettre la déclaration de salaire en début d'année
- Gestion des assurés, c.-à-d. accès à toutes les informations pertinentes des employés et possibilité de les modifier, y compris la saisie des entrées et sorties
- Effectuer des calculs de cotisations (p. ex. pour les nouveaux collaborateurs et les nouvelles collaboratrices)
- Formulaire de contact

Si l'employeur n'utilise pas ou seulement partiellement ProfondConnect, Profond peut faire valoir d'éventuels frais pour dépenses extraordinaires. L'employeur s'engage à payer ces frais facturés par Profond.

L'employeur accepte que Profond communique avec lui exclusivement via ProfondConnect, même si les notifications de l'employeur parviennent à Profond par un autre moyen. Profond a le droit de remettre physiquement des documents à l'employeur à la dernière adresse indiquée par l'employeur si Profond estime que la distribution physique est plus appropriée.

L'employeur accepte que les fonctions et les conditions d'utilisation de ProfondConnect puissent être modifiées et adaptées à tout moment par Profond. Profond informera l'employeur de tels changements de manière appropriée. Les conditions d'utilisation modifiées sont réputées avoir été approuvées si

l'employeur ne s'y oppose pas par écrit dans un délai d'un mois.

Obligations de l'employeur

Il appartient à l'employeur de créer les conditions techniques requises pour l'utilisation de ProfondConnect conformément aux prescriptions de Profond.

Pour ce faire, l'employeur informe Profond de la personne qui doit avoir accès à ProfondConnect (ci-après l'« Utilisateur de ProfondConnect »). La personne désignée par l'employeur peut à son tour donner accès à d'autres personnes. L'employeur est seul responsable du respect des dispositions légales en matière de protection des données par ces personnes autorisées à accéder aux données. L'employeur veille à ce que les utilisateurs de ProfondConnect disposent des autorisations et des pouvoirs correspondants pour agir au profit de l'employeur. En cas de suppression de cette autorisation, l'employeur notifie les utilisateurs concernés.

L'accès à l'utilisation de ProfondConnect est octroyé au moyen des identifiants suivants :
ID utilisateur + mot de passe + mot de passe SMS

Toute personne qui se connecte sur ProfondConnect avec cet identifiant est habilitée auprès de Profond à utiliser ProfondConnect.

Les utilisateurs de ProfondConnect sont tenus d'utiliser un mot de passe suffisamment sécurisé, de garder ce mot de passe secret, de le conserver soigneusement et de le changer régulièrement afin que des tiers non autorisés n'aient pas accès à ProfondConnect. L'infrastructure informatique des utilisateurs doit être protégée contre les accès non autorisés et une utilisation abusive par des tiers. En cas de perte du nom d'utilisateur et/ou du mot de passe ou de suspicion d'accès non autorisé ou d'abus, les utilisateurs de ProfondConnect doivent immédiatement le signaler à l'employeur et à Profond et modifier le mot de passe.

L'utilisation de ProfondConnect d'une manière enfreignant la législation applicable (p. ex. piratage, espionnage de données et de mots de passe de tiers) est interdite.

L'employeur prend acte du fait qu'en cas d'utilisation de ProfondConnect, toutes les opérations validées à l'aide d'un identifiant valable seront exécutées. L'employeur est responsable des données et des actions saisies ou effectuées par les utilisateurs dans ProfondConnect.

Obligations de Profond

Profond met à la disposition de l'employeur toutes les informations sur ProfondConnect avec la diligence usuelle. Cela ne s'applique pas aux informations transmises physiquement à l'employeur pour des raisons juridiques ou autres. Profond exclut toute autre garantie et responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des données.

Les informations et données pouvant être consultées sur ProfondConnect sont transmises via un réseau ouvert accessible à tous. Lorsque les données transitent sur ce réseau, elles peuvent être transmises au-delà des frontières, même si l'expéditeur et le destinataire se trouvent en Suisse.

Profond veille à la disponibilité la plus élevée possible de ProfondConnect et assure sa maintenance et son fonctionnement avec la diligence usuelle. Profond ne peut garantir à tout moment un accès sans dysfonctionnement ni interruption à ProfondConnect. La disponibilité est limitée notamment pendant les périodes de maintenance. Dans la mesure où Profond a fait preuve de la diligence usuelle, Profond ne peut pas être tenue responsable des dommages que l'employeur subit en cas de dysfonctionnements ou d'interruptions.

Profond peut faire appel à des tiers pour la réalisation technique. Profond reste liée à ses obligations conformément aux arrêtés applicables et aux présentes conditions d'utilisation et doit s'assurer que les tiers impliqués sont également liés par les obligations correspondantes (en matière de protection des données et de confidentialité, voir ci-dessous).

Pour toute question technique, adressez-vous par e-mail à votre contact chez Profond. Si vous avez des questions techniques, nous vous aiderons volontiers à l'adresse info@profond.ch.

Protection des données

Dans le cadre du traitement des données personnelles des personnes assurées, Profond est tenue de respecter les dispositions légales (art. 85a-87 LPP et LPD). Il est possible de consulter des informations détaillées sur la protection des données à l'adresse profond.ch/fr/protection-des-donnees.

Dispositions générales

Durée

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent pendant toute la durée de l'affiliation de l'employeur auprès de Profond. Profond a le droit d'empêcher l'employeur d'utiliser ProfondConnect si l'employeur ne garantit plus les conditions techniques requises pour l'utilisation de ProfondConnect et/ou ne remplit plus ses obligations en vertu des présentes conditions d'utilisation. Cela n'affecte pas les droits et obligations de Profond et de l'employeur conformément aux dispositions légales correspondantes.

Frais administratifs

Les frais d'utilisation de ProfondConnect sont compris dans les frais administratifs.

Applicabilité

Les parties sont liées par leurs obligations conformément aux arrêtés relatifs à la prévoyance professionnelle et à la loi sur la protection des données. Cela comprend notamment le devoir de confidentialité, la protection des données des parties et les obligations de coopération et de déclaration de l'employeur.

Responsabilité

La responsabilité des parties est régie par les normes juridiques correspondantes et par les dispositions contractuelles (convention d'affiliation et règlements de Profond).

Modifications

Profond se réserve le droit de modifier les présentes conditions d'utilisation à tout moment. Les modifications sont portées à la connaissance de l'employeur sous une forme appropriée.

Nullité partielle

Si certaines parties des présentes conditions d'utilisation sont caduques, la validité des dispositions restantes n'en est pas affectée. Les dispositions nulles et non avenues sont remplacées par une règle se rapprochant au maximum de l'objectif visé. Dans ce cas, les conditions d'utilisation sont interprétées de manière à pouvoir encore atteindre l'objectif visé par les deux parties.